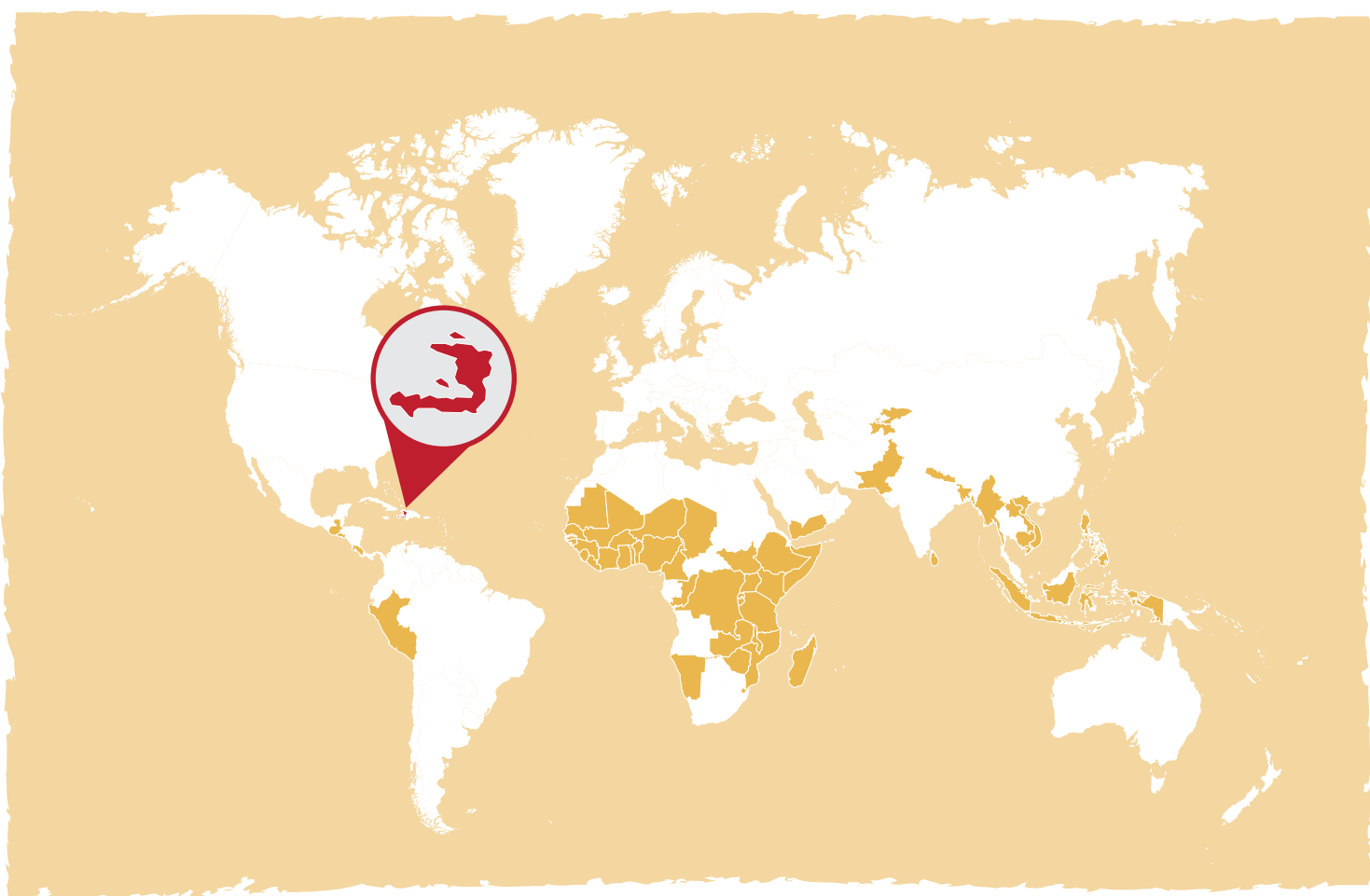


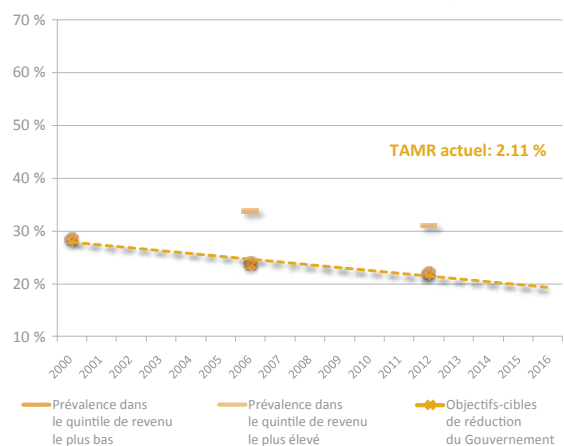
# Haiti



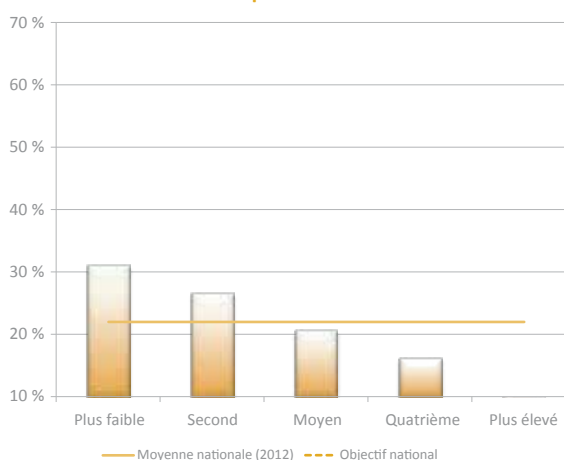
Date d'adhésion : juin 2012

Données démographiques	
Population nationale (en millions en 2010)	9,9
Enfants de moins de 5 ans (en millions en 2010)	1,2
Adolescentes (15 à 19 ans) (en millions en 2010)	0,50
Nombre moyen de naissances (en millions en 2010)	0,30
Taux de croissance de la population (2010)	1,33 %
Indicateurs (EDS 2012) des Cibles de Nutrition de l'OMS	
Faible poids de naissance	19,1 %
Allaitement maternel exclusif entre 0 et 5 mois	39,7 %
Retard de croissance chez les moins de cinq ans	21,9 %
Émaciation chez les moins de cinq ans	5,2 %
Surpoids chez les moins de cinq ans	3,6 %
Couverture des facteurs relatifs à nutrition	
Pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants	
Régime alimentaire minimum acceptable entre 6 et 23 mois	13,6 %
Diversité minimale du régime alimentaire entre 6 et 23 mois	29,2 %
Interventions pour prévenir les carences en vitamine et minéraux	
Supplémentation en zinc contre la diarrhée (Enfants de moins de cinq ans)	0,3 %
Femmes enceintes ayant fait quatre ou plus de consultations prénatales	67,3 %
Supplémentation en vitamine A (6 à 59 mois)	54,0 %
Ménages consommant le sel adéquatement iodé	16,9 %
Responsabilisation de la femme	
Alphabétisation des femmes	73,6 %
Taux d'emploi féminin	54,4 %
Âge médian au premier mariage	21,8
Accès au personnel qualifié pour l'accouchement	37,3 %
Femmes ayant eu un enfant avant l'âge de 18 ans	14,2 %
Taux de fécondité	3,5
Autres indicateurs pertinents de nutrition	
Taux d'urbanisation	52,50 %
Part de revenu détenue par les 20 % de la tranche la plus inférieure	2,38 %
Calories par habitant par jour (kcal / habitant / jour)	1.902,3
Énergie provenant d'aliments autres que les aliments de première nécessité	42,70 %
Disponibilité du fer de source animale (mg / habitant / jour)	1,0
Accès aux infrastructures sanitaires améliorées	27,7 %
Défécation en plein air	34,7 %
Accès aux sources améliorées d'eau potable	64,5 %
Accès au branchement d'eau courante domestique	9,2 %
Eau de surface comme source d'eau de boisson	1,6 %
PIB par habitant (\$ US courants, 2013)	820,00
Exportations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	0,36
Importations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	2,20

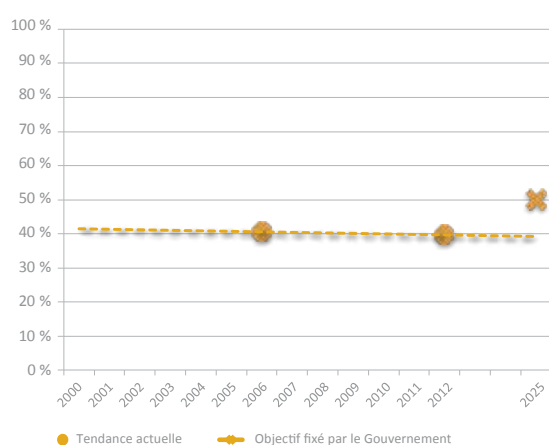
### Tendance relative au retard de croissance et objectifs-cibles



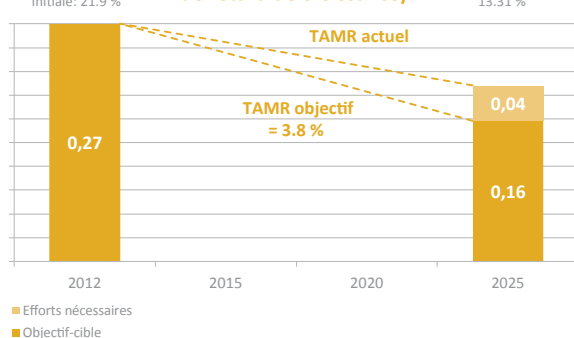
### Répartition du retard de croissance dans tous les quintiles de richesse



### Tendance relative au taux d'allaitement maternel exclusif



### Objectif-cible de réduction du retard de croissance (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance)



## Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

La Commission nationale de lutte contre la faim et la malnutrition (COLFAM) est chargée de l'orientation stratégique d'ABA GRANGO (Cadre stratégique national du Gouvernement haïtien pour lutter contre la faim et la malnutrition). Présidée par la Première dame de la République d'Haïti, la COLFAM est composée de représentants du cabinet du Président, du cabinet du Premier ministre, des principaux ministères de tutelle et du Parlement. L'UNICEF a été désigné comme représentant des donateurs. Les agences des Nations Unies sont impliquées à travers un Comité technique sur la nutrition aux niveaux national et départemental, ainsi que par des tables rondes sectorielles et un groupe restreint sur la nutrition. La société civile dispose de son propre forum appelé l'Association des travailleurs de la santé privée mais ne fait pas encore partie de plate-forme multisectorielle. Un réseau de journalistes en santé nutrition a été lancé avec la participation du Brésil, de l'OMS et de l'UNICEF.

## Garantir un cadre politique et juridique cohérent

En Janvier 2012 Haïti avait publié sa Politique nationale nutritionnelle actualisée qui s'adresse aux enfants jusqu'à 59 mois, aux femmes enceintes et allaitantes, aux personnes âgées et aux personnes infectées par le VIH/SIDA et la tuberculose. Elle a été largement diffusée. De nombreuses autres politiques et stratégies contribuent à la nutrition à travers différents secteurs, dont la stratégie de réduction de la pauvreté (Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2008-2010) et le Plan national d'investissement pour l'agriculture, l'éducation informelle et la protection sociale (mai 2010). Le droit à l'alimentation est défini dans la Constitution. Haïti dispose d'une législation spéciale sur l'enrichissement du sel, de la farine et de l'huile avec de l'iode, le fer et la vitamine A et sur le congé maternité. Un projet de loi a été déposé pour renforcer la sécurité alimentaire (projet d'élevages carné et avicole par le Ministère de l'agriculture) et pour la mise en place d'un Conseil national de nutrition. Un Plan de communication a été finalisé et partagé avec le Secrétariat SUN. Grace aux efforts menés, l'intérêt et le soutien des parlementaires est en augmentation. Un atelier sur le plaidoyer, avec l'appui d'USAID, était organisé en décembre 2013 pour mobiliser le secteur privé et la société civile.

## Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

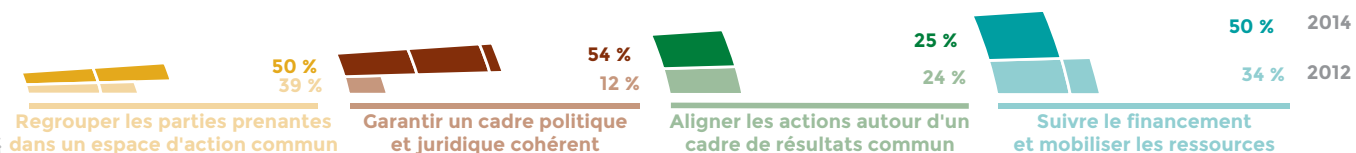
Neuf ministères, sept agences autonomes, la Croix-Rouge haïtienne (CRH) et 21 programmes gouvernementaux sont harmonisés sous le cadre stratégique d'ABA GRANGO. Par l'intermédiaire des ministères du Gouvernement, ABA GRANGO met en œuvre des programmes dans trois domaines stratégiques : (i) les filets de protection sociale pour améliorer l'accès à la nourriture par les plus vulnérables ; (ii) l'investissement agricole pour accroître la production alimentaire nationale ; (iii) les services de base, notamment en santé et nutrition, amélioration des infrastructures d'eau potable et d'assainissement et stockage des récoltes pour les familles les plus vulnérables. Une demande d'appui a été formulée pour élaborer un cadre de suivi-évaluation multisectoriel. Des indicateurs nutritionnels ont déjà été intégrés au système de suivi-évaluation du Ministère de la Santé. Avec l'appui de l'USAID, Haïti a déjà mis en place 92 sites sentinelles dans 6 départements (Artibonite, Centre, Nippes, Nord, Nord-Est, Sud-Est, Ouest). 2 Hôpitaux ont été certifiés Amis des Bébés en août et décembre 2013 et la première communauté des bébés a été mise en place en avril 2014. Des ateliers de formation des points focaux nutrition au niveau des départements ont été organisés.

## Suivre le financement et mobiliser les ressources

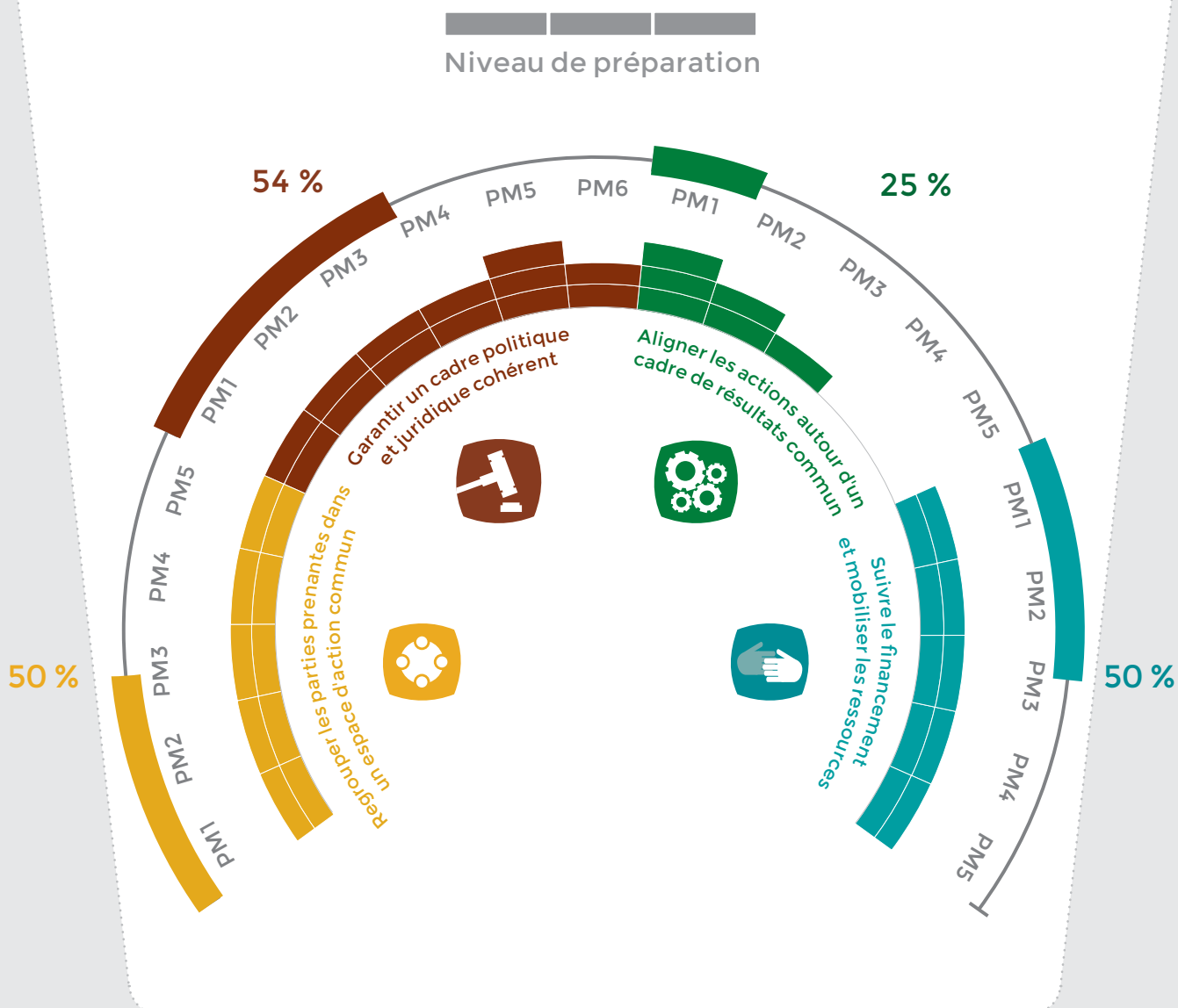
La mobilisation de ressources financières extérieures, au-delà des fonds d'urgence, est considérée comme une priorité. La ligne budgétaire du Gouvernement pour la nutrition, créée en 2013 afin de commencer les activités, est alimentée. L'accent sera mis sur les filets sociaux de sécurité, l'agriculture et des projets de développement communautaire. En 2014, l'UNICEF contribue au financement de la production de sel iodé alors qu'un nouveau projet pour la réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté incluant une forte composante nutrition, est mené conjointement par ACF, CARE et le PAM (financement de l'USAID).

# Progrès réalisés dans les quatre processus SUN Haïti

## Notation des marqueurs de progrès 2012<sup>1</sup> et 2014<sup>2</sup>



## Tableau de bord des marqueurs de progrès 2014



<sup>1</sup>Évaluation externe par le Secrétariat du Mouvement SUN  
<sup>2</sup>Évaluation interne par un exercice national d'auto-évaluation